LES PARTENAIRES DE LA CAMPAGNE

26e édition Journée Nationale de l'audition 2023

www.journee-audition.org

Contact Association JNA : Sébastien Leroy –Tél. 06 33 62 68 18

sebastien.leroy@journee-audition.org

Le **Groupe AGRICA** est l'interlocuteur privilégié des entreprises et des salariés agricoles en matière de retraite complémentaire, d'épargne, de prévoyance et de santé. Avec 712 000 bénéficiaires d'une pension de retraite complémentaire à ce jour et plus d'1 million de cotisants dans 273 000 entreprises, AGRICA est le groupe de référence du monde agricole. Les entreprises clientes d'AGRICA appartiennent aux différents secteurs du monde agricole, tels que les entreprises de production, les coopératives, les organismes professionnels agricoles et activités connexes.

CONTACT PRESSE : Claire Cesbron / Tel : 01.71.21.53.07. / communication@groupagrica.com **À propos du Groupe AGRICA** **www.groupagrica.com**

MALAKOFF HUMANIS est un groupe de protection sociale paritaire, mutualiste et à but non lucratif. Malakoff Humanis s'engage tous les jours pour une société plus juste et plus inclusive. Grâce à son modèle redistributif, Malakoff Humanis consacre près de 160 millions d'euros pour accompagner les personnes en situation de fragilités et met la performance de son Groupe au service de l'utilité sociale en se mobilisant pour des grandes causes telles que le cancer, les aidants, le handicap, ou le bien vieillir.

Paritaire, mutualiste et à but non lucratif, Malakoff Humanis met sa performance au service de l'utilité sociale et consacre chaque année plus de 160 millions d'euros à l'accompagnement des personnes en situation de fragilité sociale. www.malakoffhumanis.com **@MalakoffHumanis**

B2V est un groupe paritaire de protection sociale multi-professionnel au service des entreprises de l'Assurance, de l'enseignement privé indépendant et de nombreux autres secteurs d'activité. Il gère la protection sociale de 30 000 entreprises et 650 000 actifs et retraités. Le Groupe B2V met en place un programme de prévention en entreprise dans le cadre de la CREPSA Action sociale afin d'informer et de sensibiliser les salariés de l'Assurance en matière de santé. Parmi les différentes thématiques, celle de la santé auditive est essentielle. Notre partenariat avec JNA s'inscrit dans ce sens. Il permet aux salariés de bénéficier de conférences et d'ateliers autour de l'audition. Des journées de tests auditifs en entreprise sont proposées pour repérer d'éventuelles déficiences auditives et orienter les salariés vers des dispositifs adaptés. www.b2v.fr

Le Groupe APICIL est **3e groupe français de Protection Sociale**, il propose des solutions performantes en santé-prévoyance, épargne, services financiers et retraite. Paritaire et mutualiste, il soutient des **causes d'intérêt général** et consacre plus de 16 M€ au **mécénat et à l'action sociale**.

Par sa raison d'être « Par une relation proche et attentionnée, soutenir toutes les vies, toute la vie », le Groupe APICIL soutient les initiatives en faveur de l'inclusion dans la société et en entreprise : Agir pour les personnes fragilisées par leur état de santé et la maladie est un des axes prioritaires de son action sociale.

Pour le Groupe APICIL, soutenir l'association JNA permet de favoriser l'amélioration de l'accès aux soins auditifs à tout âge, pour une société plus inclusive et plus juste.

Plus d'informations sur https://www.groupe-apicil.com/ Suivez notre actualité sur Twitter

Acteur solidaire, démocratique et engagé pour promouvoir l'accès à la santé pour tous, La MUTUELLE FAMILIALE, depuis sa création, participe à toutes les avancées de la protection sociale et combat toutes les régressions. Partenaire de la Sécurité sociale, elle rejette toute vision marchande de la protection sociale complémentaire et promeut un système solidaire de haut niveau, fondé sur les valeurs de partage, de justice sociale et d'innovation sociétale. C'est pour ces valeurs que la Mutuelle Familiale est partenaire de la JNA 2023 et organise à distance et dans ses régions des actions d'information et de sensibilisation sur la santé auditive. Elle soutient également la Semaine de la Santé Auditive au Travail dans le cadre de ses actions individuelles et collectives pour les salariés et entreprises.

Pour toute information : prevention@mutuelle-familiale.fr ou 09 71 10 15 15

Le **Groupe LOURMEL** accompagne depuis de nombreuses années, les entreprises, les professionnels et les retraités des industries du message imprimé et digitalisé, en matière de prévoyance, santé et retraite. Par ailleurs très engagé dans l'action sociale auprès de ses adhérents, le service Actions & soutien du groupe propose de nombreuses solutions pour les salariés et les retraités, tout au long de leur vie. Cette année encore, le Groupe Lourmel souhaite s'engager aux côtés de la JNA, dans des actions de préventions liées aux risques auditifs, particulièrement présents dans le secteur de l'imprimerie.

Pour en savoir plus sur l'Action & soutien du Groupe Lourmel, contactez : Chrystel DAVENNE – Responsable de l'Action Sociale - Tel. : 01 40 60 20 32 Christelle MASSANT – Chargée de mission - Tel. : 01 40 60 20 13

MUTUELLE MIEUX-ETRE, renouvelle son partenariat avec la Journée Nationale de l'Audition2022. Pour la 11ème année consécutive, Mutuelle Mieux-Etre est partenaire de la Journée Nationale de l'Audition. Sa volonté : sensibiliser le public sur les risques liés à l'audition et les moyens de protéger son capital auditif, en diffusant une information ciblée et en menant des actions de dépistage auditif gratuit au sein de ses agences. Car si depuis plus de 95 ans, Mutuelle Mieux-Etre propose des solutions en santé et

prévoyance au juste coût, elle assure au quotidien une écoute active des besoins de ses adhérents pour leur offrir, au-delà de garanties : - Tout un panel de services (réseaux d'agences et de conseillers, tiers payant, plate-forme médico-sociale, centres de soins mutualistes, offres de séjours vacances, fonds social…) - Des actions complémentaires de prévention visant à aider chacun à mieux gérer son capital santé. Mutuelle Mieux Etre s'engage ainsi pour la santé de demain. Pour plus de renseignements, contactez : Marion Jeux - 01 44 93 11 78 Ou rendez-vous sur www.mieux-etre.fr

Acteur solidaire, démocratique et engagé pour promouvoir l'accès à la santé pour tous, La **MUTUELLE FAMILIALE**, depuis sa création, participe à toutes les avancées de la protection sociale et combat toutes les régressions. Partenaire de la Sécurité sociale, elle rejette toute vision marchande de la protection sociale complémentaire et promeut un système solidaire de haut niveau, fondé sur les valeurs de partage, de justice sociale et d'innovation sociétale. C'est pour ces valeurs que la Mutuelle Familiale est partenaire de la JNA 2023 et organise à distance et dans ses régions des actions d'information et de sensibilisation sur la santé auditive. Elle soutient également la Semaine de la Santé Auditive au Travail dans le cadre de ses actions individuelles et collectives pour les salariés et entreprises.

Pour toute information : prevention@mutuelle-familiale.fr ou 09 71 10 15 15

A **la SMERRA** nous pensons qu'il n'y a pas d'âge pour prendre soin de sa santé et de son audition. La faire contrôler régulièrement, même étudiant, est une bonne pratique à développer. Dans le cadre de sa mission en Prévention et Promotion de la Santé, la SMERRA soutien et participe activement à la Journée Nationale de l'Audition par la diffusion du module de dépistage en ligne JNA auprès des étudiants et la réalisation de tests de dépistages en présentiel sur les campus partenaires. Dans le cadre de ces dépistages en présentiel, la SMERRA souhaite s'inscrire au plus près de l'activité étudiante, dans une démarche d'aller-vers.

En complément de ces dépistages, la **SMERRA** propose, de concert, l'animation de stands de sensibilisation et l'animation de fresques murales participatives autour des pratiques auditives (usage d'écouteur, concert, festival...) et de l'environnement sonore (impact du bruit sur la santé mentale, le stress...) pour inviter les étudiants à s'interroger sur leurs perceptions et pratiques autour de ces sujets. Cette démarche s'inscrit d'un objectif de développement de l'esprit critique autour des problématiques liées à l'audition et d'identification de solutions, avec les étudiants, pour encourager les conduites plus favorables à leur santé auditive. La SMERRA profitera également de cette occasion pour distribuer aux étudiants des protections auditives.
Contact : Harmonie Lekim, Responsable Prévention et Promotion de la Santé harmonie.lekim@uitsem.com / 07 63 73 60 08 / Smerra.fr

Pour la campagne 2023 de la Journée Nationale de l'Audition, la **MAGE** renouvelle son soutien et son engagement pour la santé auditive.

C’est pour leur offrir une première appréhension de leurs capacités auditives que la MAGE met à disposition de ses adhérents le module de dépistages en ligne JNA. Pour prolonger ce dépistage autonome, la MAGE accueille également ses adhérents, à l’occasion de la campagne, dans ses agences pour un dépistage en présentiel, ceci afin de détecter et accompagner le plus précocement possible les problèmes auditifs.
Dans la continuité de cette action de promotion de la santé, la MAGE et les experts de la JNA coorganisent des webinaires informatifs sur le fonctionnement physiologique de l’oreille, des fonctions clés de l’audition et des bonnes pratiques d’écoute pour un plaisir auditif durable, dans le but de prévenir les risques auditifs.

CMB Santé au travail

Le CMB est un service interentreprises de santé au travail dont l’activité est régie par le code du travail. L’équipe pluridisciplinaire du CMB conseille et accompagne les employeurs dans la mise en œuvre de la prévention des risques professionnels et assure le suivi de la santé au travail de leurs salariés. Au-delà de la visite médicale individuelle, le CMB développe des actions : · De prévention en milieu du travail, · D’information et de sensibilisation des employeurs et des salariés aux risques professionnels. Une compétence professionnelle nationale pour les intermittents du spectacle Un accord national interbranches, signé le 29 juin 2009, par les partenaires sociaux du spectacle mandate le CMB pour le suivi de la santé au travail des intermittents du spectacle sur le territoire national. L'arrêté du 17 mai 2010 portant extension de l'accord rend ses dispositions obligatoires à tous les employeurs et les salariés intermittents du secteur.

Plus d’informations : cmbsante.fr

L’Assurance Maladie RISQUES PROFESSIONNELS | Caisse régionale Île-de-France

Depuis plus de 70 ans, **l'ASSURANCE MALADIE** joue un rôle majeur au service de la solidarité nationale. Nous sommes convaincus que la clé de la pérennité du système de santé relève d'une responsabilité collective et réside dans l'implication forte de chacun de ses acteurs.
L’Assurance Maladie protège durablement la santé de chacun – dans sa vie personnelle ou professionnelle – en agissant auprès de tous. C’est sa raison d’être. Concrètement, elle accompagne 60 millions d’assurés tout au long de leur vie, en prenant en charge leurs soins quels que soient leurs ressources, leur situation ou leur état de santé. Elle garantit ainsi un accès universel aux droits et elle permet l’accès aux soins. Elle fait également bien plus : elle agit en amont de la maladie et de ses complications, avec une offre de prévention sans cesse enrichie. Dans le milieu professionnel aussi, elle renforce ses dispositifs pour protéger les salariés les plus exposés ou les plus fragiles. Elle joue par ailleurs un rôle de régulateur du système de santé, cherchant en permanence à concilier la meilleure qualité des soins et le meilleur coût, à travers ses analyses, ses propositions et son action sur le terrain. Pour améliorer l’efficacité du système, elle travaille main dans la main avec les professionnels et les établissements de santé, les entreprises et tous les acteurs concernés. Toutes ses missions, l’Assurance Maladie les mène avec le souci d’assurer la meilleure qualité de service. Elle s’appuie pour cela sur

un réseau de proximité qui couvre l'ensemble du territoire et l'engagement de 85 000 collaborateurs qui agissent jour après jour à l'échelle départementale, régionale et nationale. Ensemble, au quotidien, ils font vivre ses valeurs d'universalité, de solidarité, de responsabilité et d'innovation.

L'action sociale de **l'ASSURANCE RETRAITE** : La politique de prévention de l'Assurance retraite repose sur une approche globale « Sécurité sociale », elle s'appuie sur une expertise interbranche (retraite et maladie) et permet de couvrir l'ensemble des champs du bien vieillir, dans leur dimension santé mais aussi sociale à l'attention de l'ensemble des retraités quel que soit son régime de retraite. Cette politique de prévention s'articule sur une progression des modes d'intervention en fonction des besoins des retraités et s'appuie sur un partenariat avec les acteurs nationaux, régionaux et locaux qui contribuent au bien vieillir. Pour accompagner les retraités à chaque âge, l'Assurance retraite propose des services prévention centrés sur la préservation de l'autonomie. Ces services proposent des réponses globales couvrant les différents champs du Bien vieillir :

- la prévention relative aux comportements et modes de vie (alimentation, sommeil, mobilité et prévention des chutes, aide à la vie quotidienne…);
- la prévention destinée à lutter contre l'isolement, la solitude et la précarité ;
- la prévention touchant à l'environnement de la personne, en particulier le logement.
- Ces offres de prévention sont organisées par les caisses régionales de l'Assurance retraite autour de trois niveaux d'intervention complémentaires : les informations et conseils pour bien vivre sa retraite ;
- pour favoriser la participation sociale et permettre d'adopter des comportements favorables, l'Assurance retraite met en place et soutient dans chaque région des programmes partenariaux d'actions collectives de prévention pour Bien vieillir (prévention des chutes, nutrition, mémoire…) ;
- lorsque le retraité est fragilisé à l'occasion d'un événement de rupture (comme le veuvage ou le retour à domicile après hospitalisation) ou qu'il rencontre des difficultés affectant sa capacité à se maintenir à domicile, l'Assurance retraite peut proposer un accompagnement renforcé au moyen d'une évaluation globale des besoins et de l'octroi d'un Plan d'actions personnalisé (PAP) diversifié (informations et conseils personnalisés, aides à la vie quotidienne, maintien du lien social…).

Le parrainage que la CNAV apporte à l'association est institutionnel et se traduit par des actions de communication autour de la journée. Le réseau de l'Assurance retraite est composé de la caisse nationale d'assurance vieillesse (Cnav), des caisses d'assurance retraite et de santé au travail (Carsat), des 4 caisses générales de sécurité sociale (CGSS) dans les départements d'outre-mer et de la caisse de sécurité sociale (CSS) à Mayotte.

Plus d'informations : www.lassuranceretraite.fr/portail-info/qui-sommes-nous

L'AGRIC-ARRCO et son action sociale

L'Agirc-Arrco, régime de retraite complémentaire obligatoire des salariés du secteur privé, est piloté par les partenaires sociaux. Il repose sur les principes de répartition et de solidarité entre les générations. 25 millions de salariés cotisent à l'Agirc-Arrco pour constituer leurs droits futurs et 1,7 million d'entreprises adhèrent au régime. 13 millions de retraités perçoivent, chaque mois, une allocation de retraite complémentaire Agirc-Arrco.

Au-delà du paiement des retraites, l'Agirc-Arrco propose des services d'accompagnement et de prévention pour vivre mieux. Ces services à destination des actifs, des futurs retraités, des retraités mais aussi des entreprises sont accessibles partout sur le territoire. Chaque année 2 millions de personnes sont accompagnées par l'action sociale du régime.

Pour la période 2023-2026, les partenaires sociaux ont décidés d'axer l'intervention du régime sur deux axes prioritaires :

- Agir pour vivre sereinement la retraite et accompagner l'avancée en âge.
    - Anticiper le départ à la retraite
    - Prévenir l'avancée en âge
    - Accompagner les personnes âgées et maintenir le lien social
    - Soutenir le développement et les transformations de l'habitat pour les personnes âgées
    - Améliorer le logement et les conditions de vie
- Accompagner les aidants et soutenir les personnes en situation de fragilité
    - Informer et accompagner les aidants
    - Accompagner les entreprises dans la prise en compte des salariés aidants
    - Investir dans le développement des lieux de vie et de répit
    - Accompagner les personnes en situation de fragilité

Pour plus d'informations : www.agirc-arrco.fr

Carte Blanche Partenaires intervient depuis plus de 20 ans auprès des professionnels de santé (opticiens, chirurgiens-dentistes, audioprothésistes...) et des acteurs de l'assurance santé en développant des services innovants.
Réseau de soin ouvert spécialisé dans la santé visuelle, auditive et bucco-dentaire. Son rôle, au nom des 57 complémentaires santé qu'il représente (Abeille Assurances, Generali, Crédit Agricole Assurances, Henner, MNH,

Sogecap, Swisslife, Thelem, ...) est de faciliter l'accès aux soins et aux équipements de santé, par la maitrise des tarifs et le contrôle de la qualité tout en permettant un accès de proximité auprès de ses professionnels de santé partenaires. Carte Blanche Partenaires défend des valeurs fortes : proximité, innovation et ouverture incarnées par ses réseaux de soins et services santé, pour accompagner ses 12,5 millions de bénéficiaires tout au long de leur parcours de santé.
En 2017, Carte Blanche Partenaires a notamment lancé Eval'audio, une application mobile permettant d'évaluer son niveau d'audition. À télécharger gratuitement l'App store et Google Play et compte à ce jour, au sein de son réseau plus de 4.900 audioprothésistes partenaires.
Suivre CarteBlanche sur les réseaux.

En accord avec la philosophie de la JNA, **VITALCO**, distributeur des produits de santé naturels New Nordic et PhytoResearch depuis plus de 12 ans, pense que la prévention et la prise en charge de la plupart des troubles de l'audition passent par plus d'information et par des moyens simples, sains et naturels. Depuis 2009, les comprimés naturels tone™ accompagnent la santé auditive, facteur clé d'équilibre de santé et de vie. Dans un cadre quotidien dans lequel le bruit dégrade nos capacités auditives et par voie de conséquence nos résistances à la fatigue et au stress, New Nordic propose les comprimés Melissa Rêve™, qui favorisent l'endormissement pour un sommeil naturel et sain. Enfin, pour apaiser l'anxiété et préserver l'équilibre émotionnel, Phytoresearch a développé la formule naturelle Zenytud™

Depuis plus de 25 ans, d'abord au sein de l'entreprise Marmonier, puis au sein de **CONTINUUM**, nos collaborateurs œuvrent chaque jour pour réduire le bruit. Notre entreprise crée et produit des solutions pour abaisser le niveau de bruit, atténuer la gêne et créer un équilibre sonore naturel apprécié par les oreilles et le cerveau. Notre volonté : grâce au confort sonore, améliorer le mieux-être individuel pour un mieux-vivre ensemble des usagers-utilisateurs pour toutes les situations de vie quotidienne. Notre laboratoire acoustique-matériaux-solutions et notre atelier de fabrication conçoivent des solutions acoustiques. Elles sont destinées à atténuer le bruit et donc à réduire la pénibilité auditive dans tous types d'espaces de vie et pour toutes activités : en entreprise, dans l'enseignement, la santé, les collectivités, les restaurants. Après 8 années de R&D, d'immersion aux côtés des usagers et d'observation quotidienne, notre nouvelle gamme de solutions intègre un dispositif de correction d'ambiance sonore, invention brevetée. Nous avons l'intime conviction que les organisations - entreprises, espaces médicaux sociaux, enseignement et éducation, collectivités - sont des lieux pour restaurer les équilibres et accompagner chacun à trouver sa voie. Notre mission est donc d'accompagner les organisations sur le pilier social de la RSE, en prenant soin de leurs collaborateurs, dans leurs murs, mais également en télétravail.

Nous nous positionnons au-delà de la qualité de vie au travail, sur la qualité de vie globale.

QUIES qui prend soin de vous ? Entendre semble si naturel que nous ne prenons pas conscience de l'importance de notre capital auditif. L'oreille est un organe sensoriel complexe qui, à la différence des yeux et de la bouche, ne se ferme pas et n'a aucun moyen de se protéger. Les expositions prolongées à des bruits excessifs sollicitent énormément les cellules auditives et peuvent les détruire de manière irréversible. Il faut donc veiller à protéger notre capital auditif et la meilleure façon de s'en protéger reste le port de protections auditives. Depuis plus de 100 ans, notre entreprise française fabrique et commercialise des produits entièrement dédiés au bien-être. C'est pourquoi la mythique perle rose, emblème de quiétude, a pour descendance de nombreux produits qui nous protègent et améliorent notre bien-être au quotidien (protections auditives contre le bruit, l'eau, les changements de pression, produits d'hygiène et soin, solutions contre le ronflement…). Forte de son expertise et de sa reconnaissance en matière de protection auditive, Quies s'associe à la Journée Nationale de l'Audition et se mobilise chaque fois que possible pour sensibiliser aux dangers liés au bruit et à son impact sur la qualité de notre audition future. Présente également lors de nombreux festivals et événements musicaux, elle met à disposition ses protections auditives en mousse.

Parce que le bien-être passe en premier lieu par la prévention. Informations : www.quies.fr

Ouverte en 1981, la filiale française est l'une des plus importantes dans le monde. William F. Austin l'a récompensée pour sa contribution aux efforts du groupe sur ces 13 dernières années. **Starkey France** fabrique et commercialise des aides auditives vers les audioprothésistes sur les marchés français, belge, suisse, hollandais, nord-africain et ouestafricain. La société dispose de la dernière unité de production en France, dédiée à la fabrication des aides auditives sur-mesure et d'un service après-ventes formé à tous les types de solutions auditives. Plus de 100 000 aides auditives sortent de ses laboratoires chaque année. La société emploie aujourd'hui plus de 160 personnes dont 60 % des techniciens ont plus de 15 ans d'expérience. L'ancienneté moyenne est de 17 années pour l'ensemble des collaborateurs.

Pour en savoir plus, visitez www.starkey.fr

Cochlear a pour vocation de permettre aux personnes atteintes de surdité modérée à profonde de vivre dans un monde de sons. Leader mondial des solutions auditives implantables, nous avons fourni plus de 650 000 dispositifs, aidant ainsi des personnes de tout âge à entendre, à renouer des liens avec leurs proches et à profiter pleinement des opportunités de la vie.

Nous souhaitons offrir aux patients la meilleure expérience auditive sur le long terme et leur donner accès aux dernières générations de technologies auditives. Cochlear collabore avec de grands réseaux cliniques, de recherche et

d'assistance afin de faire avancer la science dans le domaine de l'audition et d'améliorer la prise en charge.

Cochlear soutient la JNA dans sa mission de prévention et d'information depuis plusieurs années. »

La position de leader mondial de Cochlear est étayée par des données sur les parts de marché, disponibles sur demande.

SONUP a développé une application d'évaluation auditive simple, rapide et fiable, qui permet de détecter les malentendants appareillables en moins de 3 minutes. SONUP démocratise le dépistage auditif en mettant son application à disposition des professionnels de santé (pharmaciens, opticiens et audioprothésistes), qui peuvent ainsi proposer un nouveau service de santé gratuit. Depuis peu, des sessions de dépistage auditif en entreprise sont également proposées, avec ce même objectif de rendre le dépistage plus accessible en faisant venir le test jusqu'au patient et non l'inverse. L'application, qui se présente comme un jeu santé, va plus loin que le simple test : elle propose un accompagnement personnalisé des personnes malentendantes grâce aux conseillers du Service Patient SONUP. Ils répondent à toutes leurs questions, lèvent leurs freins éventuels, et initient avec eux les premières étapes de leur parcours de soin auditif. Les impacts de l'appareillage tardif et du non-appareillage sont connus. Le dépistage précoce des troubles auditifs répond donc à un enjeu majeur de santé publique. En ce sens, SONUP soutient la cause portée par la JNA et s'engage aux côtés de l'association pour amplifier son action.

Contact : sonup.fr - 04 49 23 11 59

Ava est la révolution du sous-titrage. Accessible gratuitement, 24h/24 et 7j/7 sur smartphone, tablette et ordinateur, pour toutes les situations de la vie personnelle et professionnelle !

Conversations en face-à-face ou en groupe ? En présentiel ou en ligne ? Une réunion avec de nombreux collaborateurs ? Un cours en visio ? Un échange dans une boutique avec un vendeur ?
Toutes ces situations ne sont plus un problème avec Ava !

Notre objectif : apporter une autonomie totale à nos utilisateurs. Grâce à leurs retours, une multitude de fonctionnalités sont développées pour leurs besoins spécifiques dans des situations diverses : bandeau de sous-titrage compatible avec toutes les plateformes de visioconférences, traduction en direct en 15 langues, reconnaissance d'un jargon spécifique, personnalisation de l'affichage des sous-titres ou encore téléchargement de la transcription.

Utiliser Ava, c'est produire un meilleur accès à l'information, pour tout le monde et garantir une plus grande inclusion.

RAYOVAC est l'une des principales marques mondiales de piles auditives, fabriquées par Energizer, et possède une vaste équipe dédiée à la qualité, au service et à la performance. Forte de plus de 110 ans d'expérience dans la commercialisation d'innovations, la marque RAYOVAC propose une gamme complète de piles hautes performances pour répondre aux besoins énergétiques des consommateurs d'aujourd'hui. L'intégralité des piles auditives RAYOVAC® Proline™ et EXTRA sont alimentées par la technologie Sound Fusion™ lancée sur le marché en 2022 dans les piles 10, 13 et 312 et désormais disponible dans les piles 675. Cette amélioration significative des performances offre aux piles auditives RAYOVAC® jusqu'à 9% d'autonomie en plus par rapport aux modèles concurrents*, jusqu'à 5 heures supplémentaires de diffusion sans fil** et une puissance universelle accrue, assurant à ces utilisateurs qu'aucune pile auditive ne dure plus longtemps***. Pour plus d'informations sur RAYOVAC, consultez www.rayovac.eu/fr.

*Pour une plaquette de 6 piles, jusqu'à 5h d'autonomie en plus pour la pile 312. Sur la base de tests effectués entre juin 2021 et septembre 2021 sur des piles d'au moins 8 mois d'âge dans un appareil utilisé 12h par jour.

**Piles RAYOVAC, taille 312 par rapport au principal concurrent basé sur le test sans fil IEC, testé de juin 2021 à septembre 2021 sur des piles d'au moins 8 mois d'âge

***Marque RAYOVAC uniquement. Basé sur les tests de performance ANSI/IEC standard.

ACUITIS, La Maison de l'Optique et de l'Audition Nous voulons que la Maison Acuitis, soit le symbole du bel ouvrage, du beau métier, du beau geste, une maison d'élégance et de distinction, de créativité, de générosité et de gentillesse à des prix très très doux. Toutes nos créations, montures, verres, lentilles et aides auditives, de la plus haute qualité, sont mises au point conjointement et directement avec les leaders mondiaux dans leur domaine, sous la marque Acuitis. C'est le secret de nos prix très très doux. La Maison Acuitis a pour vocation de proposer des solutions auditives, alliant technologie et confort, de la plus haute qualité. Ainsi, un Collège d'audioprothésistes Acuitis diplômés d'Etat, se concerte tous les trois mois et sélectionne rigoureusement les meilleures innovations numériques disponibles sur le marché avec un souci constant de proposer uniquement les innovations réellement utiles.

Informations : www.acuitis.com

Créée en 2011, l'enseigne ALAIN AFFELOU Acousticien a pour ambition de devenir l'acteur de référence et responsable, au cœur des préoccupations de santé publique en s'installant comme le partenaire de la prévention auditive. Dédramatiser le port des aides auditives grâce à la technologie et aux innovations, faire de la pédagogie préventive auprès de la jeune population … autant de missions qu'assume le Groupe AFFLELOU et qui rejoignent celles de la JNA.
Partenaire depuis 2017, l'enseigne ALAIN AFFLELOU Acousticien soutenue par ces audioprothésistes diplômés présents dans toute la France (plus de 350 centres audio) et passionnés par leur métier, est très fière de participer activement à la journée Nationale de l'Audition 2023, rendez-vous incontournable de santé publique. Informations : www.alainafflelou-acousticien.fr.

Contact presse : François BOURSICOT – fboursicot@afflelou.net /
Tél. +33616942287

Acteur profondément engagé depuis sa création dans la prévention des troubles lié à l'audition, **Audika** apporte son soutien cette année encore aux côtés de la JNA. Le jeudi 10 mars, Audika ouvrira les portes de tous ses centres pour informer le public sur les troubles de l'audition. Un temps fort pour sensibiliser la population à l'importance du dépistage, qui s'inscrit pleinement dans les actions menées toute l'année par les équipes d'Audika partout sur le territoire et dans leur engagement partagé afin d'aider le plus grand nombre à entendre mieux et changer leur vie.

Avec plus de 40 ans d'expérience exclusivement dédiée à l'audition et près de 600 centres répartis sur l'ensemble du territoire, Audika est la marque leader de la santé auditive en France élue Service clients de l'année 2022 pour la deuxième année consécutive.
Nos audioprothésistes diplômés d'Etat épaulés par nos assistant(e)s assurent un accompagnement sur mesure et proposent des produits les plus innovants afin que les patients puissent retrouver le plaisir de bien entendre et ainsi améliorer leur qualité de vie. Reconnu organisme interne DPC (Développement Professionnel Continu), Audika fait partie du Groupe Demant, leader mondial de la santé auditive (www.demant.com).

Depuis 1985, **Audilab** est un réseau dirigé par des audioprothésistes qui partagent une même vision du métier : la qualité au service des patients. Aujourd'hui, le réseau compte plus de 280 centres répartis sur le territoire. Bien qu'en forte croissance, le réseau Audilab a conservé un esprit familial, insufflé par le Président du réseau Audilab, Benoît Roy. Audilab a su se différencier en garantissant dans tous ses centres une qualité de service. En effet ; c'est l'unique réseau d'audioprothésistes à avoir obtenu 3 certifications qui marquent notre différence et a initié une démarche RSE : NF518, ISO 90001 et Qualiopi. Lorsqu'un patient entre dans un centre membre du réseau

Audilab, il peut être assuré de trouver un accompagnement sur-mesure, une compétence technique maîtrisée et un suivi tout au long de son appareillage. Audilab propose des appareils auditifs dernière génération. En effet, les aides auditives sont pratiquement invisibles et s'adaptent en permanence à tous les environnements pour une audition fluide et sans limite. Elles sont aussi de plus en plus performantes et connectées (télévision, téléphonie...) et certaines sont désormais rechargeables. Dans le cadre de la journée nationale de l'audition, les audioprothésistes Audilab, acteurs de la prévention et de la santé, se mobilisent et proposent de réaliser gratuitement des dépistages auditifs dans ses centres ainsi que des présentations des toutes dernières générations d'aides auditives.

Retrouvez tous nos centres sur : audilab.fr / Suivez-nous sur les réseaux sociaux : Facebook – Instagram - Youtube.

AUDITION CONSEIL
Le Bonheur est dans l'Oreille

AUDITION CONSEIL, 1er réseau d'audioprothésistes indépendants de France, s'investit et accompagne toutes les personnes désireuses d'être mieux informées sur l'audition. À l'occasion de la JNA, les 335 centres AUDITION CONSEIL ouvriront leurs portes partout en France, et proposeront des dépistages gratuits sur tout le mois de mars. Sur la toile, AUDITION CONSEIL engagera également le dialogue sur sa page Facebook en prodiguant des conseils pour protéger ses oreilles. Si vous avez des questions sur l'audition, ou si vous souhaitez connaître les services proposés par AUDITION CONSEIL - à l'occasion de la JNA, ou tout au long de l'année – contactez-nous via notre page Facebook : www.facebook.com/auditionconseil -

AUDIO 2000
L'EXPERTISE AUDITIVE

Créée en 1999, **AUDIO 2000** est une enseigne du groupe Optic 2ooo. Les Professionnels de l'audition AUDIO 2000 sont des audioprothésistes indépendants qui vous accueillent, conseillent et accompagnent dans plus de 250 centres dans toute la France afin de vous garantir le meilleur choix de solution auditive. En travaillant en étroite collaboration avec le corps médical, l'enseigne AUDIO 2000 s'impose comme un acteur engagé dans la prévention et la correction auditive. AUDIO 2000 invite tout à chacun à « Oser l'expertise auditive ». AUDIO 2000 vous propose une large gamme d'aides auditives et d'accessoires créés par les fabricants reconnus du marché. De plus, vous trouverez en exclusivité chez AUDIO 2000 les premières lunettes auditives à branches interchangeables qui permettent de porter les aides auditives dans les manchons des lunettes ou seules : Les AUDIOvisuelles. Un véritable produit 3 en 1 ! N'hésitez plus et venez en centre effectuer un test auditif (test audioprothétique à but non médical) à l'occasion de cette JNA 2019 et venez découvrir ou redécouvrir l'expertise auditive chez AUDIO 2000 !

Informations : 0800 213 313 ou www.audio2000.fr

JNA ASSOCIATION
Journée Nationale de l'Audition

Créée en 1996, la **CENTRALE DES AUDIOPROTHÉSISTES** est, tout simplement, le plus important groupement d'audioprothésistes indépendants en France. Les patients peuvent être accueillis dans les 530 centres du réseau, partout en France. Les problèmes d'audition dus à l'âge sont fréquents. Aujourd'hui, plus personne ne devrait en souffrir car il existe des solutions adaptées à chacun, quels que soient son âge, son degré de perte auditive, son style de vie ou son budget. Mais peu de Français connaissent les démarches à entreprendre. Aussi lors de la 21ème Journée Nationale de l'Audition le jeudi 8 mars 2018, de nombreux audioprothésistes de la CDA vont répondre à toutes les interrogations des personnes désireuses de mieux être informées sur leur capital auditif. Impliqués dans la vie locale pour contribuer à une meilleure intégration des déficients auditifs, les audioprothésistes indépendants de la CDA sont également en lien permanent avec les professionnels de santé et participent ainsi à la qualité de la prise en charge des patients au sein du réseau de l'audition.

Informations : Tél. : 01 42 46 45 35 www.cda.fr

DELPHIS : une coopérative dédiée aux audioprothésistes indépendants. L'audioprothésiste membre de Delphis est avant tout un professionnel de santé soucieux du respect de ses clients au quotidien. Ainsi il transmet ses valeurs fondamentales dans l'exercice de sa profession : liberté, fiabilité, transparence, disponibilité et efficacité. C'est dans cette logique que Delphis intervient en pratiquant contrôle, rigueur, équité, liberté, transparence et souplesse afin d'accompagner les audioprothésistes indépendants qui en sont membres pour qu'ils puissent aux mieux exercer leur profession tout en conservant leur autonomie.

Informations : centraledelphis.fr

Les audioprothésistes labellisés **DYAPASON** apportent une attention constante au suivi et à la satisfaction de chacun de leurs patients. Leur respect des 119 points de la Charte de soins Dyapason est la condition de leur appartenance au réseau. L'ouïe est un sens très élaboré, qui évolue dans le temps. A la phase d'essais et d'optimisation des réglages des aides auditives s'ajoute donc la nécessité d'un accompagnement au long cours. Ainsi, tous les audioprothésistes du réseau accordent une grande importance au suivi et au contrôle prothétique, compris dans le coût initial d'acquisition des aides auditives. Pour garantir la meilleure audition possible, durablement, ils proposent des visites régulières pendant toute la durée de vie de l'appareillage.

Informations : Philippe Delbort – 06 98 20 64 46

REVAUDIO, la centrale qui change des centrales… Revaudio, c'est d'abord une centrale d'achats, GRATUITE, réservée aux audioprothésistes indépendants, qui compte près de 200 centres d'audiologie partout en France. Revaudio c'est aussi une véritable PLATEFORME DE SERVICES et un accompagnement personnalisé de ses adhérents. La centrale propose à ses audioprothésistes pour développer leur activité :

- Un Service Communication intégré : conseil, plans de communication personnalisés, campagnes sur-mesure aux taux de retours performants, réalisation tous supports (mailings, tracts, plv, affichage urbains, sites web...),
- -60% : La MEILLEURE REMISE du marché pour les DISTRIBUTIONS DE TRACTS en boîtes aux lettres,
- Une gamme complète d'aides auditives REVSOUND exclusive, en partenariat avec une marque leader du marché...à prix ultra compétitifs
- Des solutions de financement à proposer aux patients,
- Des contrats d'assurance exclusifs Revaudio,
- Des outils à destination des prescripteurs,
- La possibilité de prendre la parole avec la SAiF (Société des audioprothésistes indépendants de France) dans la défense du métier d'audioprothésiste indépendant.
- Autre point fort de la centrale : une équipe sympa, disponible et réactive ! Un audioprothésiste adhérent REVAUDIO n'est jamais seul, tout sera mis en œuvre pour répondre à ses demandes, avec le sourire. Informations : www.revaudio.fr

FRANCE ACOUPHÈNES, association régie par la loi de 1901, existe depuis décembre 1992. Totalement indépendante, elle est animée par des bénévoles souffrants eux-mêmes d'acouphènes, d'hyperacousie, de la maladie de Ménière, de neurinome de l'acoustique. France Acouphènes est une association d'intérêt général représentant les usagers du système de santé.

Ses Objectifs :

- Animer un lien associatif fort entre les adhérents, leur famille, leurs proches,
- Rappeler à l'opinion et aux pouvoirs publics que pour quelque 300.000 Français, l'acouphène et l'hyperacousie sont des pathologies invalidantes, et qu'elles sont devenues un problème majeur de santé publique (200.000 nouveaux cas par an, dont un nombre de jeunes adultes en rapide augmentation)
- Informer sur les thérapies et les traitements efficaces - étant entendu qu'un traitement réellement curatif est encore à venir - et sur l'état actuel des recherches menées en France et à l'étranger
- Faire inscrire la recherche fondamentale sur l'acouphène et l'hyperacousie comme une priorité nationale
- Aider la recherche, en particulier par un financement complémentaire à l'effort public
- Mener une politique active de prévention sur les dangers du bruit
- Participer activement au réseau international des associations de lutte contre l'acouphène et l'hyperacousie.

Informations : France-acouphenes.org

La FONDATION POUR L'AUDITION : La Fondation Pour l'Audition est reconnue d'utilité publique depuis 2016. Elle a pour ambition de fédérer des talents dans le but de faire progresser la cause de l'audition et aider les personnes sourdes et malentendantes à mieux vivre au quotidien. La Fondation agit POUR les enfants, les hommes et les femmes concernés par un trouble de l'audition : Pour les aider à bien vivre, au quotidien, dès la naissance et tout au long de la vie. Pour favoriser leur intégration dans la société, en garantissant l'égalité des chances. Pour qu'ils bénéficient des meilleures solutions thérapeutiques. Pour atteindre ces objectifs, la mission de la Fondation est double : soutenir la recherche et l'innovation afin d'incarner d'autres possibles et ainsi faire avancer la cause, ainsi que mobiliser l'opinion à travers la prévention et la sensibilisation pour protéger le capital auditif de chacun.

Informations : fondationpourlaudition.org

BRUITPARIF est une association loi 1901 créée en 2004 à l'initiative du Conseil régional d'Ile-de-France, à la demande des associations de défense de l'environnement pour caractériser de manière objective l'environnement sonore francilien.
L'association fédère les principaux acteurs de la lutte contre le bruit en Ile-de-France : le Conseil régional, les services et établissement publics de l'État, les collectivités territoriales, les activités économiques, les professionnels de l'acoustique et les associations de défense de l'environnement et de protection des consommateurs.
Dans le cadre de ses missions, Bruitparif développe le réseau de surveillance du bruit Rumeur, accompagne les acteurs publics dans la prise en compte du bruit dans les politiques d'aménagement et de transport et sensibilise les Franciliens à l'importance de la qualité de l'environnement sonore et aux risques auditifs liés à l'écoute de musiques amplifiées.
Informations : www.bruitparif.fr

Le **Centre d'information et de documentation sur le bruit (CIDB)** est un lieu de ressources et de diffusion de l'information vouée à la promotion de la qualité de notre environnement sonore. Association loi 1901 à but non lucratif, reconnue d'utilité publique, le CIDB a pour principales missions d'informer, de sensibiliser, de documenter et de former sur le thème de la protection de l'environnement sonore. Créé en 1978 à l'initiative du ministère chargé de l'Environnement, le CIDB est l'interlocuteur privilégié tant du grand public que des quelque 1 000 organismes publics ou privés intervenant dans le domaine de la gestion de l'environnement sonore. L'équipe du CIDB est constituée d'un président et de 8 salariés permanents.

Informations : www.bruit.fr

La Fédération Nationale des Étudiants en Audioprothèse (**FNEA**) est une Association Étudiante rassemblant l'ensemble des étudiants de France en préparation au Diplôme d'État d'Audioprothèse. Elle réunit les associations étudiantes de Bordeaux, Cahors, Fougères, Lyon, Montpellier, Nancy et Paris. Depuis quelque temps, la FNEA et la JNA, voient leur partenariat grandir. En effet, grâce à la JNA, les étudiants audioprothésistes peuvent participer à des actions de dépistages, et d'information préventive. Ainsi, à travers ces actions, nous pouvons aborder les risques liés à l'audition, les différentes solutions qui existent pour la préserver, ainsi que les bienfaits de l'appareillage auditif. Les deux associations souhaitent voir grandir ce partenariat, et conserver la dynamique créée.

Un réseau de sophrologues spécialistes des troubles de l'audition à vos côtés et partout en France. Le **PÔLE ET ACOUPHÈNES** ®, créé à l'initiative de Patricia GREVIN en 2010, réunit une équipe de sophrologues et professionnels spécialistes dans la prise en charge des acouphènes et/ou de l'hyperacousie. Il s'appuie sur un travail d'équipe pluridisciplinaire fédérée autour d'un médecin ORL et réunissant les compétences des audios-prothésistes, psychologues et sophrologues. Ses objectifs :

- Promouvoir avec la sophrologie* une technique accessible à tous pour apprendre à vivre normalement avec des acouphènes et/ou de l'hyperacousie,
- Permettre, dans un parcours d'accompagnement individuel et/ou collectif, une prise en charge des symptômes chroniques grâce à la sophrologie et à des protocoles précis,
- Informer et transmettre une méthode aux professionnels de santé. * La sophrologie est une méthode d'accompagnement psycho-corporelle avec une action positive sur le physique, le mental et l'émotionnel. S

Sur le site http://www.pole-sophrologie-acouphenes.fr/, rubrique « Trouver un sophrologue ». Contact : Patricia GREVIN patricia.grevin@yahoo.fr

Le SYNDICAT NATIONAL DES DISCOTHEQUES ET LIEUX DE LOISIRS (**S.N.D.L.L.)** s'associe avec conviction à la 21ème journée de l'audition car l'information et l'éducation sont les meilleures armes de la prévention. Les établissements de nuit doivent tout à ce sens merveilleux qu'est l'ouïe qui est source de plaisirs et d'émotions. Bien entendre, c'est toujours rapprocher les êtres et c'est une voie de partage, base de la convivialité et de la fête !

Le **BUCODES SURDIFRANCE** fédère dans toute la France 42 associations de personnes malentendantes. Son rôle est d'informer les personnes qui rencontrent des difficultés à bien entendre, de les représenter et de défendre leurs intérêts. Il est membre des fédérations européenne et mondiale des personnes malentendantes (EFHOH et IFHOH), du Conseil national

consultatif des personnes handicapées (CNCPH) et de la Conférence nationale de santé. Reconnu d'utilité publique, il contribue à la mise en réseau des acteurs, réalise des campagnes d'information, propose des formations, organise des évènements et publie chaque trimestre le magazine 6 millions de malentendants. La formation fait partie intégrante de ses missions pour améliorer la connaissance globale sur le handicap auditif afin de favoriser une meilleure prise en compte à tous les niveaux.

Plus d'info sur www.surdifrance.org

Fort de ses 10 présidents d'honneur dont 7 médecins, le Syndicat des Sophrologues Indépendant (**SSI**) qui vient d'enregistrer sa 693ème adhésion est très réactif sur le terrain. Il a pour objet, notamment :

• De représenter les **Sophrologues diplômés** dans toutes les instances officielles ou privées.
• De défendre les intérêts corporatifs, économiques, sociaux ou moraux des **Sophrologues praticiens**.
• D'informer et documenter ses adhérents sur toutes les questions techniques, scientifiques, économiques et législatives qui les concernent, grâce à des publications, l'organisation de congrès, de conférences.
• De favoriser et promouvoir **la formation continue des Sophrologues diplômés**
• D'apporter l'aide matérielle et juridique nécessaire à l'exercice de la profession de

Sophrologue praticien.
• De fournir aux **Sophrologues professionnels** toute l'assistance nécessaire à la défense de leurs intérêts dans l'exercice de leur profession et de leur fonction et notamment en cas d'expertise et d'aide juridictionnelle.

Comme Chaque année le Syndicat des Sophrologues Indépendant s'investit dans la Journée Nationale de l'audition. En effet, un grand nombre de ses professionnels que l'on peut retrouver dans son annuaire sophrologie.expert est spécialisé dans l'accompagnement *sophrologique des acouphènes.*

Participer à cette journée Nationale de l'audition est pour le SSI une action fondamentale ! Site du SSI : *www.ssi.work*

Le **SYNDICAT DES SOPHROLOGUES PROFESIONNELS**, 1er syndicat historique de la profession depuis plus de 14 ans œuvre sans relâche à une meilleure connaissance de la profession, en participant activement à son organisation et à son évolution, et en accompagnant ses adhérents. Il leur apporte une aide pratique et concrète au quotidien : service d'information juridique sur l'exercice du métier, annuaire papier et web à travers son site, publications et newsletters, veille média, publication de communiqués et dossiers de presse, réunions régions thématiques, participation à des évènements nationaux en lien avec l'activité de ses adhérents. La Journée Nationale de l'Audition en est cette année encore un exemple concret. De nombreux sophrologues experts reçoivent quotidiennement des personnes

rencontrant des problèmes d'audition. Certains adhérents entre autres en ont fait une spécialisation et travaillent bien souvent au sein d'équipes pluridisciplinaires. Le Syndicat des Sophrologues Professionnels répond présent comme chaque année au partenariat de cette Journée Nationale ainsi que les sophrologues participants et présents ce jeudi 8 mars pour une nouvelle journée d'information, de sensibilisation et de découverte.

Informations : www.syndicat-sophrologues.fr

Crée en 1982, le **Conseil national du bruit** (**CNB**) a été la 1ère instance consultative placée auprès du ministre chargé de l'environnement. Le CNB est composé de représentants de l'Etat, des collectivités locales, des organisations syndicales, de personnalités qualifiées et de représentants des différents groupements, associations et professions concernés par les problèmes de lutte contre le bruit et d'amélioration de l'environnement sonore. Il est présidé depuis 2019 par Laurianne Rossi, députée des Hauts-de-Seine. L'arrêté du 19 novembre 2019 vient de nommer pour trois ans 42 membres titulaires et 29 suppléants. Le CNB est obligatoirement consulté dans un certain nombre de cas prévus par les articles L 572-2 et L 572-6 du code de l'environnement, ainsi que par l'article R 111-23-2 du code de la construction et de l'habitation. Il est également doté d'une capacité d'auto-saisine sur toutes les questions relatives à la qualité de l'environnement sonore et la gestion du bruit. Le CNB organise environ 25 réunions par an, ainsi que 2 assemblées plénières présentant l'état d'avancement des travaux. Outre les membres nommés, de nombreux experts sont invités à participer à ces derniers :
Le Conseil émet des avis (2 à 3 par an au cours de ces dernières années).

- Il élabore et diffuse de nouveaux outils et poursuit notamment la collection des guides thématiques du CNB, comme le guide de résolution amiable des bruits de voisinage, dernier guide paru en juin 2019 / Il dirige des études telles que celle réalisée en 2016 par EY sur le coût social du bruit en France / Il publie un rapport d'activité annuel.
- Il organise, tous les 2 ou 3 ans, le concours des « Décibels d'Or » qui depuis presque 25 ans, récompense les initiatives les plus innovantes dans le domaine de la lutte contre le bruit et de la qualité de l'environnement sonore et valorise le savoir-faire de ce milieu professionnel.

Fondée en 2012**, Ideal Audition** est une enseigne d'audioprothésistes comptant plus de 85 centres dédiés exclusivement à l'audition en France et en Espagne.

L'ADN Ideal Audition est de proposer un service haut de gamme (certifié NF service audioprothésiste) à des prix transparents et accessibles à tous.
Depuis 3 ans, Ideal Audition participe activement à la Journée Nationale de l'Audition. L'enseigne renforce ses actions autour de cet événement de santé publique.

Ideal Audition soutient la JNA afin de sensibiliser le plus grand nombre sur la santé auditive.
Comment ? Grâce à des dépistages auditifs quel que soit l'âge et le degré d'audition.

Mais également, la prise en charge des acouphènes grâce à des solutions complémentaires comme la sophrologie.

RDV Le 9 mars, le réseau Ideal Audition vous accueille pour mieux vous accompagner.

MBA Mutuelle est une mutuelle historique du Grand Ouest puisqu'elle a été créée en 1947 par des artisans et des commerçants.

MBA Mutuelle accompagne au quotidien plus de 92 000 personnes protégées et + de 2 500 entreprises de 14 départements (Bretagne, Charentes, Pays de Loire et Normandie) en leur apportant la solution la plus adaptée en matière de santé, prévoyance et assurances.

En vraie entreprise de l'Économie Sociale et Solidaire MBA Mutuelle réinvestit ses éventuels excédents dans les meilleurs remboursements de soins de ses adhérents, dans l'action sociale envers les plus fragiles et les actions de prévention. Les Journées nationales de l'audition est un bel exemple d'action concrète de sensibilisation et de conseil pour la santé auditive. MBA Mutuelle propose des dépistages dans ses agences, dans les Mairies et dans les écoles. Un test en ligne sera mis à la disposition de tous ceux qui ne pourront pas se déplacer.

contact : https://www.mbamutuelle.com/test-audition-gratuit-mba-mutuelle.php

Mutuelle d'Entreprise du Groupe RATP, nous proposons une protection et des garanties adaptées aux contraintes et risques spécifiques de nos adhérents. Parce que nous sommes animés par une certaine conception de la santé, solidaire et au juste prix, nous développons des partenariats auprès d'acteurs de Santé et de Prévoyance qui partagent ces valeurs mutualistes. La relation de confiance tissée avec la JNA est le fruit d'une vision commune : placer l'humain au cœur de ses activités et encourager un modèle solidaire et durable. Ainsi, le Groupe Mutualiste RATP soutient régulièrement les initiatives de la JNA en incitant notamment ses adhérents au dépistage auditif et en cultivant l'appétence de ses équipes pour l'économie sociale et solidaire.

La mutuelle CNM santé est une mutuelle, une VRAIE

Association de personnes, sans but lucratif, dirigée par des élus, eux-mêmes adhérents, la mutuelle CNM Santé propose des solutions **complémentaires santé**, **surcomplémentaire santé** et prévoyance pour les jeunes, les familles et les plus de 50 ans.

Solidarité et entraide sont au cœur de son activité et la mutuelle CNM Santé a pour objectif :

- D'offrir à chacun de ses adhérents la meilleure protection possible au moindre coût,
- D'accompagner ses membres par des actions de prévention notamment en partenariat avec des associations comme JNA,
- D'offrir aux plus fragiles des dispositifs d'aides afin qu'ils puissent accéder à des soins de qualité sans être limités par des contraintes financières.

Krys Audition compte actuellement plus de 200 points de vente en France.

Krys Audition s'engage à sensibiliser et accompagner tous les Français dès les premières baisses auditives, à faciliter l'accès à l'équipement auditif en conciliant des prestations de qualité délivrées par des professionnels experts et des produits performants à prix compétitifs.

Les équipes d'audioprothésistes Krys Audition accompagnent au quotidien les Français dans la mise en œuvre de la solution la plus adaptée à leur bien-être et de trouver une réponse individualisée.

Afin de poursuivre son engagement sur la prévention des troubles et de la baisse de l'audition auprès du public, Krys Audition est partenaire de la Journée Nationale de l'Audition.

SONANCE Audition est un réseau d'audioprothésistes indépendants, co-créé en 2014 par Hervé Bouberka & Laurent et Anne-Sophie Buri Audioprothésistes D.E. L'enseigne a pour objectif de promouvoir le métier, développer le savoir-faire et affirmer passionnément ses valeurs - Compétences, Écoute, Engagement -. SONANCE Audition permet aux adhérents de son réseau de conserver une grande liberté tout en bénéficiant de l'expertise et de la visibilité d'une enseigne innovante. Ce sont ses valeurs, portées par ses 115 adhérents qui permettent à l'enseigne d'envisager aujourd'hui sa 175ème ouverture de centre. Les valeurs et les actions portées par l'association JNA sont hautement partagées par l'enseigne SONANCE qui la soutient, et par ses adhérents qui s'engagent sur le terrain, à travers des dépistages et de la prévention pour la cause de l'audition en France.

Contact communication : Marie-Caroline Seignovert - 06 67 35 50 10 mc.seignovert@sonance-audition.fr

Le fonds de dotation de la **mutuelle MGC** s'engage à jouer un rôle dans la prévention santé pour tous. Ses actions sont dirigées au bénéfice de toutes populations et de toutes causes, y compris en matière de support à la recherche et à l'innovation.

En étroite collaboration avec les professionnels de santé et acteurs de prévention, le fonds de dotation MGC élabore des supports de prévention, intervient lors d'actions

terrain notamment auprès des cheminots actifs et retraités, et met à disposition de tous des informations et services pour que chacun devienne acteur de sa santé au quotidien.

Le fonds de dotation MGC est intégralement financé par la mutuelle MGC. Il s'associe à de nombreuses associations, fédérations et collectivités afin de les soutenir et les accompagner dans leurs actions.

En 2023, le fonds de dotation MGC s'associe à la JNA pour mettre en place de nouvelles actions de prévention dédiées à l'audition : dépistages auditifs, ateliers de sensibilisation, webinaires, podcasts…

Contact : Bérangère BARATAUD, rédactrice en chef Prévention

b.barataud@m-g-c.com

Le **groupe IRP AUTO** est le partenaire désigné par les partenaires sociaux de la branche des services de l'automobile en matière de solidarité et de prévention. Les actions proposées s'adressent exclusivement aux entreprises, aux salariés et aux demandeurs d'emploi des services de l'automobile. 60 000 entreprises bénéficiaires et 400 000 salariés bénéficiaires. Trois domaines d'intervention ont été définis : - la solidarité envers les populations fragilisées ; - la prévention liée aux risques de santé spécifiques aux professions de l'automobile ; - la prévention santé publique. Les actions sont progressivement mises en œuvre depuis janvier 2016.

- ✓ La solidarité : Les actions de solidarité portent dans un premier temps sur deux situations prioritaires : - une assistance suite au décès d'un salarié, d'un conjoint ou d'un enfant : aide aux démarches administratives, soutien des proches et/ou collègues, prévention des ruptures professionnelles, soutien psychologique, etc.
- ✓ Une aide aux salariés en situation d'aidant familial : conciliation vie personnelle et vie professionnelle, maintien de l'état de santé de l'aidant souvent en situation de détresse, soutien à l'entreprise qui doit faire face à un collaborateur en situation d'aidant familial, etc. La prévention Des actions de prévention sont progressivement mises en place pour apporter des réponses concrètes aux risques professionnels identifiés par la Branche. Afin de sensibiliser les entreprises et les salariés à la démarche de prévention, des articles d'information sur les risques professionnels et la santé sont mis à disposition ainsi que des documents téléchargeables dans l'espace dédié à la prévention, accessible via le Compte entreprise ou le Compte personnel du site www.irp-auto.com. Des interventions sur le risque lié au bruit, les risques liés à l'activité physique ou le pré diagnostic des risques professionnels sont conduites prioritairement. Ces actions sont réalisées avec l'appui ressource de l'association JNA.

Plus d'informations : www.irp-auto.com/la-solidarite-et-la-prevention

CONTACT JNA :

Sébastien LEROY

Porte parole JNA

06 33 62 68 18

sébastien.leroy@journee-audition.org